

Deuxième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la charte qualité des enquêtes de branche dans l'industrie manufacturière

Pour cette année, ce rapport se limite à la mise à jour des chiffres contenus dans le rapport précédent.

1. Un service enquêteur, de nombreux intervenants

Sur le champ de l'industrie manufacturière, 521 enquêtes de branche sont conduites mensuellement, trimestriellement ou annuellement pour suivre la production et, depuis peu, les entrées de commandes. Ces enquêtes sont réalisées sous la responsabilité du Service des enquêtes statistiques de l'industrie (Sessi), que ce soit directement ou par délégation à des organismes professionnels agréés pour l'occasion (OPA).

Tableau 1: les différentes enquêtes de branche ()**

Direct	Annuelle	122
	Mensuelle	187
	Trimestrielle	49
Mécastat	Annuelle	9
	Mensuelle	11
	Trimestrielle	24
Autres OPA	Annuelle	53
	Mensuelle	52
	Trimestrielle	14
Total général	Annuelle	184
	Mensuelle	250
	Trimestrielle	87
Total ensemble		521

*** : pour les enquêtes directes, il a été compté une enquête par classe Naf croisée avec une périodicité ;*

*** : pour les autres enquêtes, il a été compté une enquête par numéro de visa.*

Sur 521 enquêtes, le Sessi en réalise directement 358 (122 annuelles, 187 mensuelles et 49 trimestrielles). Les autres (163) sont réalisées par deux grandes catégories d'OPA (voir tableau 1) :

Mécastat, qui regroupe 24 syndicats primaires (OPA) ; le CIOP Mécastat occupe une place à part dans le dispositif des enquêtes de branche en ce qu'il entretient des liens très étroits avec le Sessi ; ces liens ont conduit notamment à ce que le Sessi mette à disposition de Mécastat une copie de sa propre chaîne de traitement des enquêtes de branches ; de même Mécastat accède directement à une image du répertoire statistique du Sessi (FUL) pour la seule partie des entreprises ou établissements qui relèvent de son champ de compétence.

Les autres OPA (42).

2. Suivi de la charte qualité

Les indicateurs qualitatifs ont été collectés sans difficulté pour la deuxième année consécutive. Il ressort de ces indicateurs que la principale information est une amélioration des délais (voir §6).

La collecte des indicateurs quantitatifs est plus difficile compte tenu du nombre d'enquêtes (521 dont 163 pour les OPA).

Le système est encore en cours de mise en œuvre et ne permet pas de faire un bilan fiable.

3. Des enquêtes et des moyens de traitement de taille très variable

Près de 85 % des enquêtes (441/521) interrogent des entreprises, les 20 % restant observant la production directement dans les établissements ; les enquêtes gérées par le Sessi sont exclusivement en entreprises, celles de Mécastat sont à 93 % en entreprises (41/44) ; enfin, celles gérées par les autres OPA ne sont qu'à hauteur de 35 % (42/119) conduites en entreprises. Il faut souligner qu'à l'origine les enquêtes de production étaient très majoritairement conduites en établissement, cette unité d'observation étant particulièrement bien adaptée pour un suivi des quantités physiques produites ; en revanche, la nécessité d'observer les productions en valeur a de plus en plus conduit à une interrogation des entreprises, mieux à même en général à renseigner de telles données.

La disparité des moyens consacrés au traitement des enquêtes de branches (gestion, contrôle, envoi des données) suit celle des tailles des enquêtes : dans 25 des 42 autres OPA, une seule personne est affectée au suivi des enquêtes de branche, et pour moins d'un mi-temps dans 20 cas sur 25, deux personnes non nécessairement à temps plein remplissant cette fonction dans 12 autres OPA (hors Mécastat) ; enfin 3 OPA, hors Mécastat, mobilisent plus de deux personnes.

Parmi les autres OPA (42), 7 consacrent moins de 90 heures-années aux enquêtes de branche : CGM, CIC, FEA, FFB, FIB, FIJ, MNF et TSA¹. S'il s'agit généralement d'enquêtes de taille réduite, ce n'est toutefois pas toujours le cas ; par exemple la fédération des industries du jouet (FIJ) qui interroge annuellement 150 entreprises.

4. Les questionnaires

Tous les projets de questionnaires, qu'ils concernent les enquêtes directes, celles de Mécastat ou celles des autres OPA, sont centralisés, pour examen, au bureau ICS2 (visas d'enquêtes et nomenclatures) du Sessi ; ils sont alors soumis à l'Insee pour notification conjointe (avec le ministère de l'Industrie) du visa de la nouvelle campagne d'enquêtes. Il faut souligner que, pour chaque enquête déléguée, une division sectorielle du Sessi exerce la tutelle de cette délégation ; ainsi, avant l'examen du projet de questionnaire, tant par le bureau ICS2 que par l'Insee (division ICA), des échanges ont lieu entre la division sectorielle du Sessi et l'OPA. C'est au cours de ces échanges que le nouveau questionnaire est mis au point.

Cette campagne de visas démarre dès le mois de juillet de l'année n-1, aussitôt que les aménagements validés par Eurostat de la liste des produits Prodcom sont connus.

On peut noter par ailleurs que 4 syndicats de Mécastat (sur 24) et 12 autres OPA sur 42 ont déclaré, dans leur réponse à la charte qualité, organiser des tests préalables en entreprises lors d'évolution importante de leurs questionnaires.

5. Les unités enquêtées

Comme il a été mentionné au § 3, la grande majorité des enquêtes utilisent l'entreprise comme unité d'observation.

Hormis les enquêtes mensuelles du Sessi et 2 enquêtes de Mécastat sur 11, seules 6 enquêtes sur 52 des autres OPA recourent au sondage (voir tableau 2). Ces 195 enquêtes recourant au sondage utilisent en fait la technique du seuil de couverture, qui n'est donc pas une méthode de sondage aléatoire ; ce seuil de couverture est en général de 80 %, c'est-à-dire que les unités sont sélectionnées par ordre décroissant de leur contribution à la production de la branche jusqu'à ce que le cumul de leurs productions, observées en enquête annuelle de branche, atteigne 80 %.

Tableau 2 : mode de sélection des unités

		exhaustif	sondage	autre
Direct	Mensuelles	0	187	0
	Trimestrielles	49	0	0
	Annuelles	122	0	0
Mécastat	Mensuelles	5	2	4
	Trimestrielles	24	0	0
	Annuelles	9	0	0
Autres OPA	Mensuelles	46	6	0
	Trimestrielles	14	0	0
	Annuelles	51	0	2
Total	Mensuelles	51	195	4
	Trimestrielles	87	0	0
	Annuelles	182	0	2

La notion d'interrogation exhaustive peut en fait prêter à confusion ; l'exhaustivité est en effet relative à la définition même du champ de l'enquête telle que retenue dans l'enquête. La grande majorité des enquêtes (405/521) retiennent un seuil pour la définition de leur champ ; c'est notamment le cas de la totalité des enquêtes directes. En revanche, seule une minorité des enquêtes gérées par les autres OPA (21/119) utilise une telle notion de seuil (voir tableau 3).

¹ Les dénominations des syndicats professionnels sont données en annexe du rapport.

En règle générale, les seuils sont définis en termes de nombre de salariés (5, 10 ou 20) ; dans quelques cas, ces seuils font directement appel à des éléments de production (CA > 15000 € pour le Syndicat national de l'édition, les non-arrondis dont la production annuelle est inférieure à 3 % du total de la branche ne sont pas interrogés pour l'enquête mensuelle par le MNF, les établissements dont la puissance est inférieure à 3,5 MW ne sont pas interrogés par le Syndicat national du chauffage urbain pour son enquête mensuelle).

Tableau 3 : existence d'un seuil dans la définition du champ de l'enquête

		oui	non
Direct	Mensuelles	187	0
	Trimestrielles	49	0
	Annuelles	122	0
Mécastat	Mensuelles	10	1
	Trimestrielles	11	14
	Annuelles	6	3
Autres OPA	Mensuelles	9	43
	Trimestrielles	2	12
	Annuelles	10	43
Total	Mensuelles	206	44
	Trimestrielles	61	26
	Annuelles	138	46

Enfin, il faut mentionner l'existence de caractéristiques supplémentaires pour déterminer, dans certaines enquêtes, la population des unités à interroger ; sur 521 enquêtes, 16 mentionnent de telles caractéristiques (4 gérées par Mécastat, 12 par les autres OPA).

Alors que la charte qualité mentionne explicitement (§ 4.3) la nécessité pour l'OPA de transmettre au service enquêteur (Sessi) la liste des unités qu'il envisage d'interroger, notamment pour permettre un éventuel ajustement de cet ensemble, 59 enquêtes, soit près de 32 % d'entre elles, n'utilisent toujours pas l'identifiant unique Tiran pour gérer leurs unités, ce qui ne peut que freiner sensiblement les échanges avec le Sessi sur les unités (détermination en commun de la liste des unités à interroger).

6. La collecte des données

En tout premier lieu, il faut souligner que 1 OPA (SFTAS) a déclaré, via le questionnaire de la charte qualité, ne pas saisir sur support informatique les données collectées en enquêtes de branche ; une telle pratique ne paraît pas compatible avec un suivi rigoureux de la production qui exige souvent de revenir à des déclarations antérieures, ou encore de comparer l'évolution de la production d'une unité avec un comportement moyen observé sur les autres unités ; tous ces traitements nécessitent un enregistrement préalable des données, surtout lorsque les unités prises en compte dépassent la dizaine, ce qui est le cas pour la mensuelle du SFTAS (15 unités).

Par ailleurs, des délais précis ont été fixés par la charte qualité quant à l'envoi des différentes enquêtes (annuelles, trimestrielles et mensuelles) ; ces délais correspondent à la première colonne des tableaux 4 ci-dessous.

Ceux-ci sont strictement respectés par les enquêtes directes ; à 95 % par Mécastat (85 % précédemment) et à 82 % (80 % précédemment) par les autres OPA.

Tableau 4.1 (enquêtes annuelles) : dates d'envoi des enquêtes

	avant fin janvier	après fin janvier
Direct	122	0
Mécastat	7	2
Autres OPA	34	19
Total	163	21

Tableau 4.2 (enquêtes trimestrielles) : dates d'envoi des enquêtes

	< fin trim.	trim.suivant
Direct	49	0
Mécastat	24	0
Autres OPA	14	0
Total	87	0

Tableau 4.3 (enquêtes mensuelles) : dates d'envoi des enquêtes

	< fin mois	le mois suivant
Direct	187	0
Mécastat	11	0
Autres OPA	5	2
Total	203	2

Enfin, des relances doivent être menées auprès des non-répondants, l'objectif étant d'assurer le meilleur taux de réponse possible. Si les relances opérées par le Sessi sont faites dans de brefs délais, la situation apparaît mauvaise pour quelques OPA, voire les syndicats de Mécastat, s'agissant des relances de leurs enquêtes mensuelles ; d'une manière générale, relancer les non-répondants des mensuelles plus de 20 jours après l'envoi, ceux des trimestrielles plus de 30 jours après l'envoi, enfin ceux des annuelles plus de 60 jours après l'envoi ne paraît pas compatible avec une tenue des délais de transmission des résultats, provisoires ou définitifs (voir tableaux 5).

C'est pour les enquêtes mensuelles que des relances tardives sont les plus préjudiciables, la tenue des délais pour le calcul de l'IPI étant particulièrement importante ; de plus, les années prochaines devant voir un nouveau raccourcissement de ces délais (exigence européenne), tout doit être mis en œuvre dès aujourd'hui pour maîtriser ceux-ci (voir tableau 5.2).

**Tableau 5.1 (enquêtes annuelles) :
délais (jours après l'envoi) pour les relances des non-répondants**

	≤30	30<x≤60	>60
Direct	122	0	0
Mécastat	2	7	0
Autres OPA	28	21	4
Total	152	28	4

**Tableau 5.2 (enquêtes mensuelles) :
délais (jours après l'envoi) pour les relances des non-répondants**

	≤20	20<x≤30	>30
Direct	187	0	0
Mécastat	6	5	0
Autres OPA	30	16	6
Total	223	21	6

**Tableau 5.3 (enquêtes trimestrielles) :
délais (jours après l'envoi) pour les relances des non-répondants**

	≤30	>30
Direct	49	0
Mécastat	21	3
Autres OPA	12	2
Total	82	5

7. Le contrôle des données

En règle générale, des contrôles informatiques des données ont été mis en place dans l'ensemble des services (voir tableau 6) ; toutefois, pour 1 OPA de Mécastat et 32 autres OPA, ce n'est pas le cas ; un examen au cas par cas devra être fait, pouvant se conclure, le cas échéant, par des aides méthodologiques qui seraient apportées par le Sessi.

Tableau 6 : existence de contrôles informatiques

	oui	non
Direct	358	0
Mécastat	43	1
Autres OPA	87	32
Total	488	33

En revanche, la pratique de contrôles croisés lorsqu'une même unité est interrogée pour le compte de deux enquêtes de périodicité différente est moins répandue (voir tableau 7).

Tableau 7 : existence de contrôles croisés

	oui	non	nd
Direct	358	0	0
Mécastat	11	6	27
Autres OPA	65	26	28
Total	434	32	55

Quelle que soit la pratique en matière de contrôle, ce n'est que dans 32 cas (6 % du total des enquêtes) que les données brutes, c'est-à-dire les réponses originelles des entreprises avant tout redressement), sont conservées en cas de modification de la donnée ; une telle pratique de non conservation des données originelles, qui sera totalement modifiée au Sessi lors de la mise en production de la nouvelle génération du logiciel de traitement des enquêtes de branche, nuit à une bonne analyse à la fois du « rendement » des chaînes de traitement et de l'importance des redressements de données dans l'élaboration des résultats agrégés.

8. Le traitement des non-réponses

A l'occasion de la rédaction de ce second rapport, il n'a pas été toujours possible de disposer des taux de réponse aux enquêtes ; s'agissant d'indicateurs quantitatifs, leur collecte n'a pu être aussi rapide qu'on l'espérait, comme cela a été dit précédemment.

S'agissant de l'existence de procédures d'estimation des non-réponses (voir tableau 9), celle-ci est avérée dans la très grande majorité des cas ; cependant, pour les enquêtes sous la responsabilité des autres OPA, dans près de 25 % des cas de telles procédures n'existent pas. L'absence de telles procédures peut être préjudiciable à la qualité des résultats des enquêtes dès lors qu'un taux de réponse de 100 % ne peut être atteint et que la population des non-répondantes se prête à de telles estimations.

Tableau 9 : existence de procédure d'estimation des non-réponses (totales ou partielles)

	oui	non	nd
Direct	358	0	0
Mécastat	44	0	0
Autres OPA	87	30	2
Total	489	30	2

9. Le respect des délais

Il s'agissait là d'un point important de la charte qualité ; d'une part parce que la qualité d'une donnée ne peut s'apprécier indépendamment des délais avec lesquels elle est mise à disposition, mais aussi parce que les contraintes des règlements européens (Prodcom et indicateurs conjoncturels) sont fortes et se renforceront encore dans les années à venir.

Les tableaux 10 et 11 indiquent les dates prévisionnelles de transmission des données provisoires (tableau 10) et définitives (tableau 11). Il ne s'agit donc pas des dates effectives de transmission qui n'étaient pas disponibles, car faisant partie des indicateurs qualitatifs, lors de la rédaction de ce rapport.

Tableau 10 : respect des délais de la charte pour la transmission des résultats provisoires (dates prévisionnelles)

		oui	non	nd
Direct	<i>Mensuelles</i>	122	0	0
	<i>Trimestrielles</i>	187	0	0
	<i>Annuelles</i>	39	0	0
Mécastat	<i>Mensuelles</i>	11	0	0
	<i>Trimestrielles</i>	7	11	6
	<i>Annuelles</i>	8	1	8
Autres OPA	<i>Mensuelles</i>	35	11	6
	<i>Trimestrielles</i>	3	9	2
	<i>Annuelles</i>	24	17	12

Tableau 11 : respect des délais de la charte pour la transmission des résultats définitifs (dates prévisionnelles)

		oui	non	nd
Direct	<i>Mensuelles</i>	122	0	0
	<i>Trimestrielles</i>	187	0	0
	<i>Annuelles</i>	39	0	0
Mécastat	<i>Mensuelles</i>	9	1	1
	<i>Trimestrielles</i>	7	14	3
	<i>Annuelles</i>	2	7	0
Autres OPA	<i>Mensuelles</i>	20	32	0
	<i>Trimestrielles</i>	3	11	0
	<i>Annuelles</i>	25	26	2

10. Conclusion

Cette synthèse de la mise en place de la charte qualité reste riche d'informations, les non-réponses aux indicateurs qualitatifs ont diminué mais la mise en place des indicateurs quantitatifs s'est avérée plus difficile que prévu et ne permet pas de faire un bilan plus complet.

ANNEXE : liste des OPA

organisme enquêteur	type d'organisme	NOM	Date signature charte qualité
BCS	Non rénové	Bureau de Statistiques du Commerce des Produits Sidérurgiques	18/09/2001
BJO	Non rénové	Fédération Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, du Cadeau, des Diamants, Pierres et Perles (FFBJOC)	18/07/2001
CAO	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs Français de Matériel pour le Caoutchouc et les Matières Plastiques (SYMACAP)	05/11/2002
CCU	Non rénové	Syndicat National du Chauffage Urbain (SNCU)	
CEM	Non rénové	Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)	06/06/2001
CFH	MECASTAT	Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques (CFHM)	16/07/2001
CGM	Non rénové	Chambre Syndicale Nationale des Fabricants de Chaux Grasses et Magnésiennes	12/06/2001
CIC	Non rénové	Comité Charbonnier de l'Importation et du Commerce (COCIC)	27/02/2003
CIP	MECASTAT	Comité français des Industriels du Pesage (COFIP)	29/10/2002
CMC	MECASTAT	Groupement des Fabricants de Matériels de Chauffage Central par l'Eau Chaude et de Production d'Eau Chaude Sanitaire	17/07/2002
CNC	Non rénové	Conseil National du Cuir	16/05/2001
COT	MECASTAT	Union Nationale des Industries de Transmissions Mécaniques (UNITRAM)	23/09/2002
CRF	Non rénové	Syndicat National de la Récupération et du Recyclage des Ferrailles (FEDEREC)	07/06/2001
EOF	Non rénové	L' Emballage Ondulé de France (ONDEF)	22/10/2001
EPA	Non rénové	Syndicat National des Fabricants d'Etirés et Profilés Pleins en Acier (ETIRACIER) FFA	22/06/2001
EXT	MECASTAT	Partie de MECASTAT	27/06/2002
FCC	Non rénové	Syndicat Français de l'Industrie Cimentière	07/05/2001
FEA	FIEEC	Fédération des ascenseurs, industries et services (FEA)	27/06/2001
FET	UIT	Fédération de l'Ennoblement Textile (FET)	14/08/2001
FFA	Non rénové	Fédération Française de l'Acier (FFA)	20/07/2001
FFB	Non rénové	Fédération Française de la Brosserie	03/07/2001
FFC	Non rénové	Fédération Française du Cartonnage	11/09/2001
FIF	Non rénové	Fédération des industries ferroviaires (FIF)	13/06/2001
FIJ	Non rénové	Fédération Française des Industries du Jouet	27/06/2001
FIL	UIT	Syndicat Général de la Filterie Française Maison des Professions	12/06/2001
FIN	Non rénové	Fédération des Industries Nautiques	12/10/2001
FOT	MECASTAT	Partie de MECASTAT	27/06/2002
FSL	Non rénové	Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs (FIFAS)	20/06/2001
FSP	Non rénové	Chambre Syndicale des Fabricants de Sacs en Papier (CSFSP)	11/10/2001
FTB	Non rénové	Fédération des Fabricants de Tuiles et Briques de France	14/08/2001
GEC	Non rénové	DGEMP- DIGEC (Direction du Gaz, de l'Electricité et du Charbon) Service Technique de l'Energie Electrique	11/10/2001
GIT	FIEEC	Groupement des industries de télécommunications et d'électronique professionnelle (GITEP)	19/07/2001
IAG	Non rénové	Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FIGG)	17/09/2001
ICF	Non rénové	Confédération des Industries Céramiques de France	10/05/2001
LFF	Non rénové	Les Fondateurs de France	14/11/2001
MAP	MECASTAT	Syndicat de la Machine-Outil, du Soudage, de l'Assemblage et de la Productique Associée (SYMAP)	27/06/2002
MES	MECASTAT	Syndicat de la mesure (SM)	23/09/2002

organisme enquêteur	type d'organisme	NOM	Date signature charte qualité
MHP	MECASTAT	Association Française de la Mécanique de Haute Précision (AFMHP)	02/09/2002
MIN	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs de Matériels pour Mines, Tunnels et Travaux Souterrains (SYTRAMINES)	30/09/2002
MNF	Non rénové	Fédération des Chambres Syndicales des Minerais, Minéraux Industriels et Métaux Non-Ferreux (FMMIMNF)	12/06/2001
OIP	MECASTAT	Groupement des Industries Françaises de l'Optique (GIFO)	10/10/2002
PAC	SFEPA	Service Intersyndical d'Enquêtes Professionnelles et de Statistiques de l'Automobile, du Cycle et du Motocycle (SIEPAC)	11/06/2001
PAG	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs de Machines pour les Industries du Papier, du Carton, de l'Emballage (SCIPAG-EMBALCO)	27/11/2002
PPA	Non rénové	Syndicat National du Profilage des Produits Plats en Acier FFA	20/07/2001
PPC	Non rénové	Confédération des Producteurs de Papiers, Cartons et Celluloses (COPACEL)	12/06/2001
SAM	MECASTAT	Union Intersyndicale pour les Statistiques de la Manutention (UISM)	22/11/2002
SCC	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs de Compresseurs (SCC)	23/09/2002
SCM	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs de Moteurs à Combustion Interne (SCMCI)	15/10/2002
SCV	Non rénové	Syndicat national des producteurs de matières premières pour la céramique et la verrerie	16/05/2001
SFE	Non rénové	Syndicat Français des Enducteurs Calandriers et Fabricants de Revêtements de Sols et Murs (SFEC/SFIDEM°)	18/03/2002
SIR	MECASTAT	Association Française des Industries des Pompes et de la Robinetterie (AFPR) MECASTAT	25/06/2002
SIT	MECASTAT	Syndicat Général des Industries de Matériels et Procédés pour les Traitements de Surfaces (SITS)	29/10/2002
SNE	Non rénové	Syndicat National de l'Edition	30/08/2001
STA	Non rénové	Syndicat du Tréfilage de l'Acier FFA	22/06/2001
STL	UIT	Association d'Etudes et de Statistiques pour l'Industrie Textile (ESITEX) Bureau de Lyon (soie)	11/10/2001
TAC	Non rénové	Syndicat Professionnel des Industries des Tubes Etirés et Laminés sans Soudure en Acier	22/05/2001
TAS	Non rénové	Syndicat Français des Textiles Artificiels et Synthétiques (SFTAS)	16/05/2001
TEX	MECASTAT	Union des Constructeurs de Matériel Textile de France (UCMTF)	16/12/2002
THP	MECASTAT	Union Nationale des Industries de Transmissions Oléo-hydrauliques et Pneumatiques (UNITOP)	28/06/2002
THY	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs de Petites Turbines Hydrauliques (SCPTH)	27/11/2002
TPS	MECASTAT	Union des Industries d'Equipement pour la Construction, les Infrastructures, la Métallurgie (MTPS)	03/09/2002
TSA	Non rénové	Chambre Syndicale des Tubes Soudés en Acier (CSTS) FFA	20/07/2001
TTH	MECASTAT	Syndicat des Constructeurs de Turbines et de Matériels Energétiques Lourds (SYTEMEL)	27/06/2002
UEA	Non rénové	Union Nationale des Fabricants d'Etiquettes Adhésives (UNFEA)	11/09/2001
UIF	Non rénové	Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) - Service statistique	22/10/2001
UNI	MECASTAT	Union Intersyndicale des Constructeurs de Matériel Aéraulique, Thermique, Thermodynamique et Frigorifique (UNICLIMA)	01/07/2002